

CHAMBOST-LONGESSAIGNE

14 La chapelle du Mortier : Construite au XVII^{ème} siècle, elle est connue sous le nom de « chapelle du Mortier » et serait l'œuvre de maçons de la Creuse. Son portail est constitué d'une porte cloutée et d'un tympan en bois orné d'un bas-relief représentant une piéta. La façade de l'édifice est agrémentée d'une niche renfermant une statue de « Notre Dame de Lourdes ». A l'intérieur de l'édifice, les vitraux laissent pénétrer par le chatoyement de leurs verres multicolores les rayons du soleil. Sur le parvis, une croix en pierres dorées, datant de 1684, porte le témoignage des pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle.



2 circuits



- > Le Tour de Chambost : 14 km
- > Les limites de la Loire : 9 km

Fiche
03

Sur la partie Est, les itinéraires de Chambost-Longessaigne côtoient le réseau des circuits du département du Rhône.

Le village de Chambost-Longessaigne s'articule autour de la place de l'église de forme semi-circulaire. A cet emplacement, s'élevait au Moyen-Age, un prieuré - dépendant de l'Abbaye de Savigny - alors entouré de murailles et de fossés. L'une de deux portes d'accès existe toujours : le passage Saint-Maurice. De style néogothique, l'église dédiée à Saint-Maurice date du milieu du XIX^{ème} siècle. Face à elle, une maison à colombages est le dernier vestige d'un ensemble d'habitations moyenâgeuses. Le pavement de cette place est en granit du Portugal, tout comme la fontaine.



L'ancien jardin du presbytère est aujourd'hui un jardin public constituant une halte agréable pour les promeneurs. Une ancienne cave voûtée de ce bâtiment est devenue caveau culturel accueillant concerts et expositions.

Du jardin, on peut admirer le bel ordonnancement de la façade de la mairie. L'importance et l'élégance de ce bâtiment du XIX^{ème} siècle témoignent du dynamisme démographique et industriel textile de l'époque.

LES LIMITES DE LA LOIRE

DÉPART : Devant la mairie
9 km | 2h30 | 53% de sentiers



Le circuit est commun avec celui de 14 km jusqu'au n°8 sur le plan.

8 Laisser tout droit le circuit de 14 km et tourner à gauche pour rejoindre le village par le « Bancillon » et « Le Darcet ». Faire un petit détour par la chapelle du Mortier à 300 mètres de la mairie, en direction de Panissières.



OFFICE DU TOURISME DES MONTAGNES DU MATIN
1, rue de la République | 42360 PANISSIERES | T. 04 77 28 67 70 | F. 04 77 28 82 18 |
contact@montagnesdumatin-tourisme.com - www.montagnesdumatin-tourisme.com



LE TOUR DE CHAMBOST

DÉPART : Devant la mairie
14 km | 3h50 | 36% de sentiers

647 m.
487 m. 483 m.



1 A droite de la mairie, prendre la rue des Iris. A la jonction de la D7, prendre à droite sur 300 m. A une croix, prendre à gauche le chemin goudronné des « Pinattes ». Passer sur un pont, remonter un peu et prendre à gauche un petit sentier à travers bois. Peu après la sortie du bois, prendre à gauche au milieu du champ avant de rejoindre le chemin goudronné.



2 Tourner à droite et suivre ce chemin goudronné de « Grand Champ » à la « Croix Blanche ».

3 Le circuit est à contresens avec celui d'Essertines en Donzy (E) jusqu'au n°4 sur le plan.

4 Le circuit d'Essertines en Donzy arrive en face. Prendre légèrement à gauche pour atteindre la « Croix Blanche ».

5 Le circuit de Saint Martin Lestra (S) arrive de la droite pour une partie commune jusqu'au n° 6 sur le plan. Descendre par le chemin de terre en face qui conduit dans un bois, puis en bas, tourner à droite et traverser la rivière par un petit pont. Continuer le chemin pour arriver à une intersection de deux chemins.

6 Laisser à droite le circuit de St Martin Lestra (S). Prendre à gauche un sentier jusqu'au lieu dit « Le Gareil ». Partir à gauche par un chemin goudronné sur environ 1 km 500 pour aller jusqu'à « Serail ».

7 Prendre à gauche un chemin de terre jusqu'au lieu dit « les Gorges ».

8 Laisser tout droit le circuit de 9 km et prendre à droite un chemin goudronné jusqu'à la D101. **Ici, dans les années 50, existait une carrière de kaolin, une argile blanche destinée à la fabrication de porcelaine à Ste Foy l'Argentière.**

9 Continuer le chemin goudronné tout droit en direction de « La Croix des Mines ».

10 Prendre à droite le chemin de terre sur 800 m.

A l'époque de Jacques Cœur, celui-ci fit exploiter ici une mine d'antimoine.

11 Bifurquer à gauche jusqu'au chemin goudronné. L'emprunter alors à droite sur 130 m. Prendre ensuite à gauche par un chemin goudronné sur 900 m.

12 Tourner à gauche pour arriver au lieu dit « les Granges ». Bifurquer à gauche pour rejoindre la D7.

13 Traverser la D7 pour aller tout droit et rejoindre la D27. L'emprunter alors sur 1 km environ. La quitter en tournant à droite dans un chemin pour un retour au point de départ par le haut du village, le stade et la chapelle du mortier.

